

IRBMS

Institut Régional de Biologie et de Médecine du Sport

NORD-PAS-DE-CALAIS – WWW.IRBMS.COM

Titre : « Tennis : le bilan des huit ans »

Auteur(s) : Dr Patrick Bacquaert.

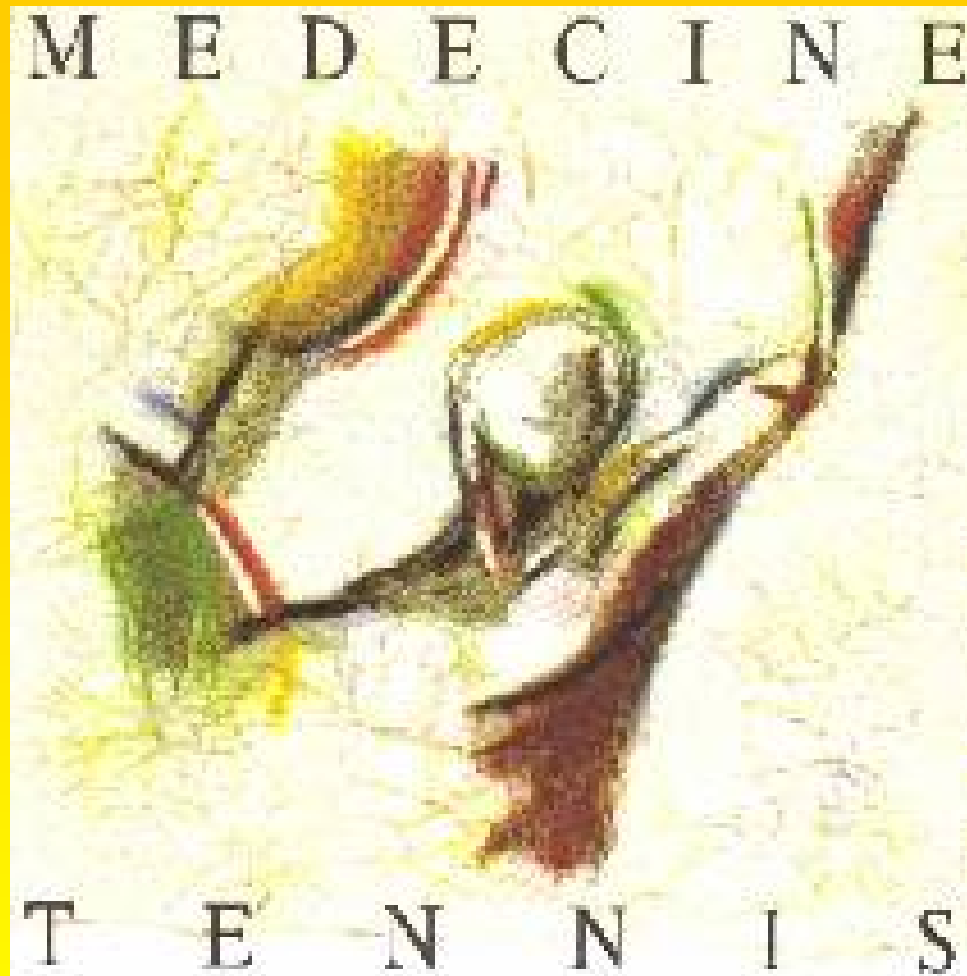
Catégorie : Sport chez l'enfant - Diaporama : 26 vues, 250 Ko.

Date : 31 mai 2003

Rappel : Ce diaporama, propriété exclusive de son/ses concepteur(s), ne peut être reproduit, ni diffusé en public, même partiellement sans autorisation expresse écrite. Pour ce faire veuillez nous envoyer votre demande à l'adresse suivante : contact@medecinedusport.fr

Note : **Attendre le chargement** du diaporama puis utilisez la **Barre d'espace** de votre clavier ou la roulette de votre **souris** pour passer d'une diapositive à l'autre.





HOTEL MERIDIEN ETOILE - PARIS
31 MAI 2003



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



LE BILAN DES 8 ANS

Docteur Patrick BACQUAERT



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



HISTORIQUE 1992

« Pour les droits de jeu des 12 ans, le problème sera la surabondance des matchs disputés dans l'année et tout au long d'une carrière ...

La seule solution envisageable est de réduire le nombre de matchs. »



Docteur Pierre TALBOT

Congrès Médecine et Tennis - Décembre 1992





LES REGLEMENTS SPORTIFS

nouveau texte

Pour les licenciés âgés de 8 ans au cours de l'année sportive, **seule une autorisation de simple surclassement** (une catégorie d'âge au dessus) peut être délivrée par le médecin départemental ou le Président de la Commission Médicale Régionale de la Ligue par délégation de la Commission Fédérale Médicale.

Ces licenciés compétiteurs âgés de 8 ans devront être suivis par le médecin ayant donné l'autorisation qui fera réaliser une *étude épidémiologique sur le bien fondé de cette autorisation.*





LES REGLEMENTS SPORTIFS commentaires

- 1) Agés de 8 ans au cours de l'année sportive
→ 7 ANS
pour 2002/2003 : année de naissance = 1995
- 2) Les enfants de 9/10 ans peuvent jouer contre les 13/14 ans en *double surclassement automatique*
- 3) *Un enfant de 7 ans peut jouer contre un enfant ayant déjà réalisé des matchs contre des 14 ans*





LES REGLEMENTS SPORTIFS commentaires

Le médecin ayant donné l'autorisation fera réaliser une étude épidémiologique sur le bien fondé de cette autorisation

→ **nécessité d'un suivi**

- fiche ou carnet
- protocole de l'examen

→ **si non suivi**

- responsabilité en cas de problème ??





LES REGLEMENTS SPORTIFS commentaires

- Aucune notion du nombre de tournois
- Pas de suivi sportif ni d'avis des conseillers techniques
- Pas de possibilité de comptabiliser le nombre de matchs
- Aucune évaluation du dispositif





AGE DE L'ENFANT NÉ EN 1995

Exemple d'une Ligue

Année Sportive **2002/2003** liste établie le 10/09/02

Enfant	Né(e) le	8 ans en ?	Enfant	Né(e) le	8 ans en ?
B-C	02/07/95	Juillet	L-N	20/12/95	Décembre
C-P	04/02/95	Février	L-C	23/07/95	Juillet
D-P	21/04/95	Avril	N-L	19/05/95	Mai
D-S	07/08/95	Août	O-P	25/01/95	Janvier
D-H	20/07/95	Juillet	S-N	29/07/95	Juillet
G-A	21/09/95	Septembre	V-J	13/01/95	Janvier
G-J	04/07/95	Juillet	Z-S	09/10/95	Octobre
J-A	16/10/95	Octobre			





LE CONSTAT ACTUEL saison 2001/2002

Exemple d'une Ligue

Nombre d'autorisations délivrées = 9

Nombre de 8 ans participants aux tournois = 25

Anomalies :

- 16 enfants non autorisés dont 1 né en 1996





COMMENTAIRES ADMINISTRATIFS

- Un avis préalable du Cadre Technique est obligatoire
- Le suivi épidémiologique est indispensable
- Les Juges Arbitres ne respectent pas la réglementation en cours
- Problème discordance entre catégorie et âge





PROGRAMME CONSEILLE PAR LA D.T.N.

- 2 séances collectives de 1 H 30
- 10 cours individuels / an
- 1 H / semaine jeu libre
- Compétitions internes + quelques tournois
- 25 matchs / an
- 1 visite médicale / an en septembre





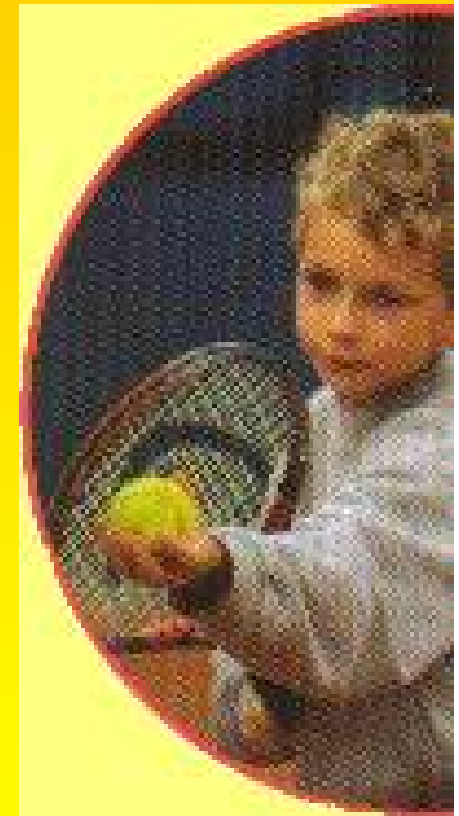
BILAN MEDICAL

CRITERES D'INCLUSION

Age Civil = 8 ans

OU

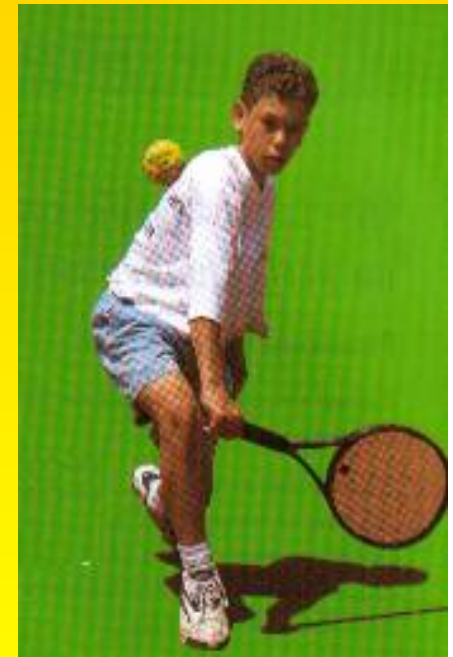
Age « sportif » = 7 ans





BILAN MEDICAL

- Pour délivrer le *CMNCPTC*
 - examen d'aptitude habituel
- Pour la compétition en 9/10 ans
 - ostéo articulaire
 - adaptation à l'effort
 - psychomoteur
 - nutritionnel





BILAN MEDICAL

CRITERES D'EVALUATION

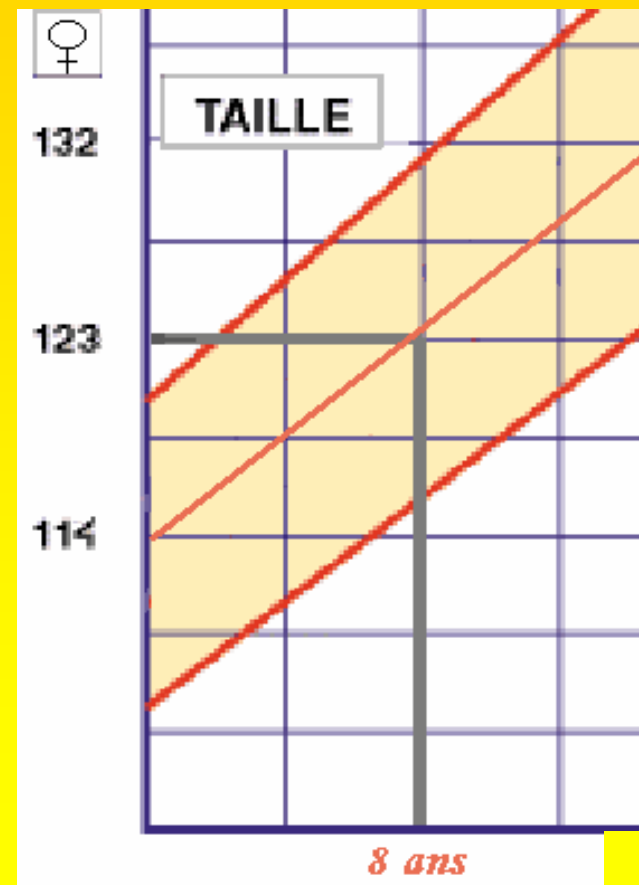
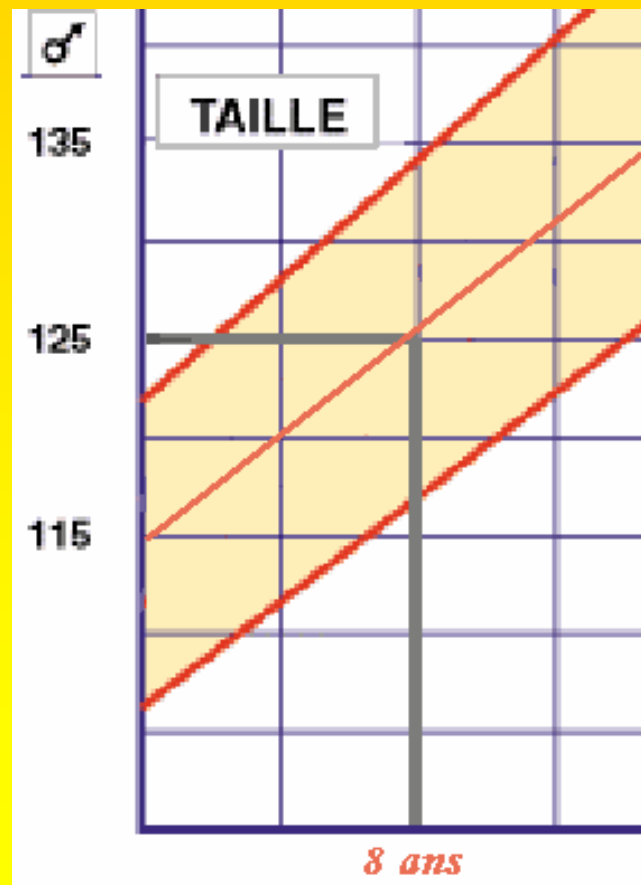
- Les Antécédents
 - familiaux
 - personnels

- Volume et programme d'entraînement





BILAN MEDICAL CRITERES D'EVALUATION

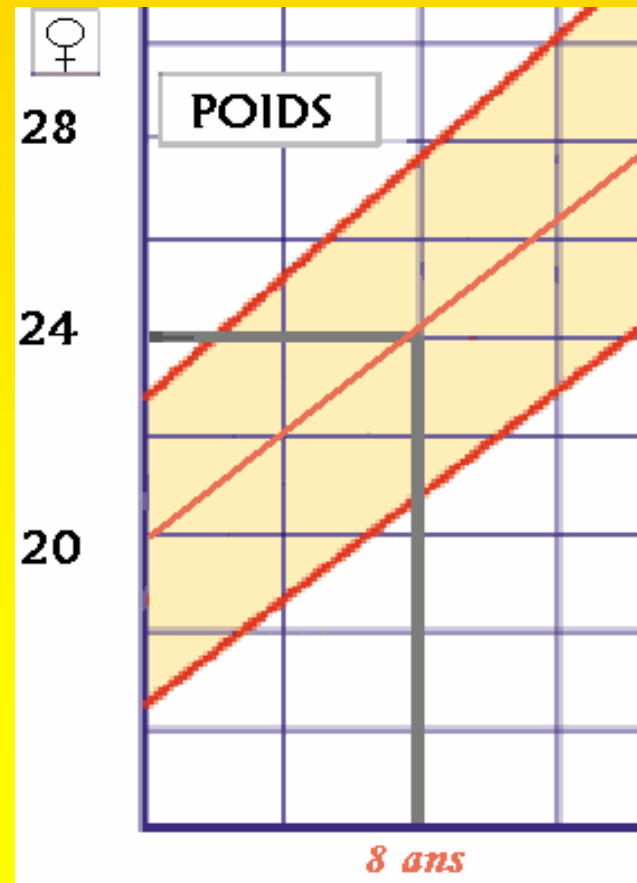
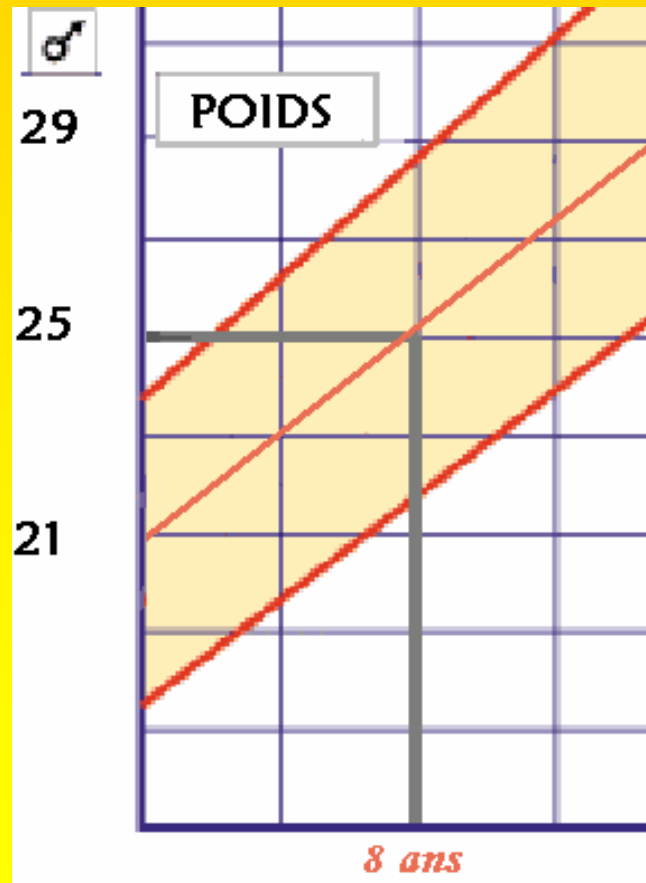


*Courbes de
croissance*





BILAN MEDICAL CRITERES D'EVALUATION



Courbes de poids





BILAN MEDICAL CRITERES D'EVALUATION

Examen Clinique

→ Doit-on retenir des critères de refus spécifiques pour les 8 ans ?

- Age
- Morphotype
- Antécédents
- Adaptation cardio-respiratoire
- Volume d'entraînement





COMMENTAIRES MEDICAUX

LES POINTS PARTICULIERS

- Antécédents
- Morphologie
- Adaptation à l'effort
- Coordination motrice
- Alimentation
- Maturité psycho-motrice



Y a-t-il des contre-indications spécifiques ?





BILAN MEDICAL

CRITERES D'EVALUATION

Le développement psycho-moteur

- 8 ANS →
- ↓
- 10 ANS
- Acquisition et affinement du schéma corporel
 - Développement de la latéralisation
 - Valorisation de la notion d'espace et de temps
 - Développement de la vitesse, force et souplesse

Donc sport comme moyen de développement en s'intégrant dans une éducation psychomotrice globale





BILAN MEDICAL

CRITERES D'EVALUATION

Le développement psycho-moteur

8 ANS → Personne ne perd, tout le monde gagne !
Le contrôle émotionnel est peu compatible avec
les règles du tennis → intérêt d'épreuves en
poules



10 ANS → L'enfant prend plaisir à se mesurer aux autres et
désire gagner → intérêt d'épreuves de consolation





STATISTIQUES DES LIGUES

Alsace	9	Dr Kahn	Franche Comté			Nouvelle Calédonie	0	Dr Neretti
Auvergne	0	Dr Barraud	Guadeloupe			Paris	1	Dr Djama
Bourgogne	1	Dr Thomas	Guyane			Pays de la Loire	0	Dr Paruit
Bretagne	0	Dr Beillot	Guyenne	0	Dr Daulouede	Picardie	0	Dr Oguez
CBBL	20	Dr Bergara	Hauts de Seine	0	Dr Legoux	Poitou Charentes	0	Dr Dumas
Centre	0	Dr Guyomarch	Languedoc Roussillon	2	Dr Audier	Provence	0	Dr Coudreuse
Champagne	0	Dr Visy	Limousin	0	Dr Migliorini	Réunion	4	Dr Laschet
Corse	0	Dr Torre	Lorraine	1	Dr de Talance	Seine et Marne	0	Dr Blondeau
Cote d'Azur	3	Dr Kessler	Lyonnais	29	Dr Annat	Seine St Denis	0	Dr Petit
Dauphiné Savoie	0	Dr Saez	Martinique	0	Dr Fanon	Val de Marne	0	Dr Parier
Essonne	0	Dr Batard	Midi Pyrénées	0	Dr Lacroix	Val d'Oise	0	Dr Elbert
Flandres	9	Dr Bacquaert	Normandie	2	Dr Duhamel	Yvelines	0	Dr Morignot

Total : 81 Jeunes





STATISTIQUES DES LIGUES

- Nombre d'autorisations enregistrées : 81 pour 33 ligues
- Evolution sous-estimée évoluant en cours de saison sportive
- La réalité sur le Terrain ????
concerne environ 500 à 800 enfants





AUTORISATION POUR LES 8 ANS

- Cohérence du dispositif pour toutes les ligues
- Suivi épidémiologique nécessaire
- Carnet ou fiche de suivi obligatoire
- Médecins habilités :
 - le médecin départemental
 - le médecin de la Ligue



CONCLUSION

- La quasi-totalité des médecins de ligues ont participé à l'enquête
- Il existe une sous-évaluation du nombre d'enfants concernés
- Une harmonisation est indispensable
- La modification des statuts et règlements est nécessaire
- Un suivi doit être réalisé
- Les cadres techniques doivent être intégrés au dispositif





CONCLUSION BUT AVOUÉ

- Augmenter la pyramide des groupes « Avenir »
- Apprentissage précoce
- Accès au haut niveau



Sortir « plus » de champions

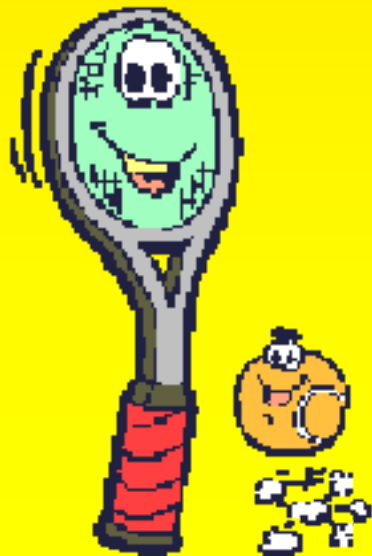
Pour le médecin F.F.T., →
éviter ceci





CONCLUSION

« Toute **connaissance** est limitée
Toute **information** est partielle
Toute **décision** est donc un pari »



A. Jacquard
au péril de la Science

